

DROIT DES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX

Pourquoi constituer une société ? Comment constituer une société ? Comment fonctionne la société ? Comment prend fin la société ? A travers une étude des sociétés de capitaux (la société anonyme et la société par actions simplifiée), ce livre se veut une réponse à ces différentes interrogations. Sur le fondement des textes de loi (OHADA, UEMOA, COCC, etc.), de la jurisprudence (CCJA, d'Etats membres de l'OHADA, française) et de la doctrine, il est l'occasion d'une étude approfondie de ces deux formes sociales. L'intérêt, la naissance, la vie et la disparition des deux sociétés par actions sont analysés pour offrir une compréhension et une maîtrise de leur utilité ainsi que de leur régime juridique. L'ouvrage est alors un creuset où se retrouvent des explicitations, des positions sur des controverses doctrinales ou contrariétés jurisprudentielles. Des préoccupations de la pratique y sont aussi exposées avec des pistes de solutions. Il est alors une contribution dans la matérialisation de la volonté de l'OHADA d'offrir à ses membres un droit qui promeut le développement économique, un droit qui offre la possibilité aux entrepreneurs de réaliser leurs projets et, aux gouvernants, l'opportunité de bâtir des États prospères.

Cheikh Abdou Wakhab NDIAYE est agrégé des facultés de Droit, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Il a soutenu une thèse de doctorat portant sur « le développement du crédit-bail au Sénégal ». Intéressé particulièrement par le droit des affaires et le droit des contrats, il est l'auteur de : Droit sénégalais des contrats immobiliers (L'Harmattan, 2017), Le transfert électronique de fonds (L'Harmattan, 2018) et Droit des entreprises individuelles (L'Harmattan, 2018).

ISBN : 978-2-343-17906-3
45 €



DROIT DES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX

Cheikh Abdou Wakhab NDIAYE

Cheikh Abdou Wakhab NDIAYE

DROIT DES SOCIÉTÉS DE CAPITAUX

Préface de Me Amadou Moustapha NDIAYE

